

SOLOR 4200 SA

CHAUFFAGE RADIANT MOBILE GAZ BUTANE ou GAZ PROPANE
AVEC SECURITE PAR THERMOCOUPLE ET ALLUMEUR PIEZZO
ELECTRIQUE

NOTICE D'EMPLOI



A - CONSEILS ET INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Pour votre sécurité, avant de monter et d'utiliser le chauffage **SOLOR 4200 SA**, il est indispensable de lire attentivement cette notice. La responsabilité de la **Société SOVELOR** ne saurait être engagée en cas de non-respect des règles et consignes du présent mode d'emploi et des normes en vigueur

B - CARACTERISTIQUES

TYPE	SOLOR 4200 SA
UTILISATION	PLEIN AIR
TYPE GAZ	BUTANE (G30) ou PROPANE(G31)
PAYS DE DESTINATION / CATEGORIE	FR/I3+
PUISSANCE CALORIFIQUE	4600 W
DEBIT GAZ MAXI	334 G/H
PRESSION GAZ FIXE	28 – 30 mbar (G30)/37 mbar (G31) Ou réglable 20-60 mbar
TYPE DE SECURITE	PAR THERMOCOUPLE

IMPORTANT : le SOLOR 4200 SA fonctionne sur bouteille de gaz, munis du détendeur réglable monté en usine et équipés du tube souple normalisé conforme aux normes NF en vigueur.

ATTENTION : CES APPAREILS DOIVENT ETRES UTILISES EN PLEIN AIR
CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR ET UNIQUEMENT POUR LE CHAUFFAGE.

C - MONTAGE DE L'APPAREIL

- Opérer dans un endroit bien aéré, loin de toute flamme, étincelles ou sources de chaleur.
- Positionner le radiant sur le pied noir fourni en engageant l'axe de la patte du radiant dans le trou du support, et la butée d'inclinaison dans la piste prévue.
- Fixer l'ensemble en vissant l'écrou sur l'axe fileté, en intercalant au préalable la rondelle auto bloquante fournie.

D - FIXATION DE L'APPAREIL SUR LA BOUTEILLE DE GAZ

- Poser le radiant sur la bouteille de façon à ce que le robinet de celle ci passe a travers l'orifice du pied du radiant, l'orifice de sortie du gaz dirige vers l'arrière de l'appareil.
- Visser la vis de blocage du pied pour immobiliser l'ensemble.
- Monter le détendeur sur le robinet de la bouteille de gaz après avoir contrôlé la présence de le bon état du joint d'étanchéité et du robinet de la bouteille de gaz. Visser le raccord du détendeur (filetage a gauche).
- Veiller a ce que le tube de gaz ne soit ni vrillé, ni cassé et qu'il ne soit pas en contact avec le panneau radiant.
- Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz et vérifier a l'aide d'eau savonneuse qu'il n'y a pas de fuite aux raccords du détendeur et du tube souple.
- NE JAMAIS VERIFIER DES FUITES DE GAZ A L'AIDE D'UNE FLAMME !

E – RECOMMANDATIONS AVANT MISE EN SERVICE

N'utiliser l'appareil SOLOR 4200 SA qu'en plein air.

Ne pas utiliser le **SOLOR** sous le niveau du sol.

Ne pas allumer l'appareil directement à l'injecteur.

Ne pas approcher le **SOLOR** à moins de 2 mètres de toute matière ou liquide combustible.

Assurer un espacement d'au moins 50 cm entre l'appareil et tout obstacle ou paroi.

Vérifier régulièrement le bon état du tuyau caoutchouc.

Ne jamais utiliser la bouteille de gaz en position couchée même si elle paraît vide.

Tenir les enfants et les animaux éloignés de l'appareil.

Ne jamais démonter la grille de protection ou tout autre composant.

Ne jamais laisser l'appareil fonctionner sans surveillance.

Ne pas déplacer le **SOLOR** pendant son fonctionnement, ni le soulever par un de ses composants lorsqu'il est fixé à une bouteille de gaz même à l'arrêt.

En cas de fuite de gaz, fermer d'abord le robinet de la bouteille, puis éloigner l'ensemble de toute matière inflammable.

Contrôler ensuite les connexions et le tuyau gaz avant toute remise en service en cas de persistance du problème, contacter le service après vente de votre revendeur et n'utiliser plus votre appareil.

Effectuer les changements de bouteille de gaz loin de toute flamme ou source de chaleur.

F – MISE EN SERVICE

Après le respect des préconisations ci dessus et des normes en vigueur, positionner l'appareil sur une surface stable et plane puis procéder comme suit :

Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz.

Tourner le bouton de réglage du détendeur à fond sur la droite.

Appuyer sur le bouton gris de la vanne gaz et sur le bouton rouge du piezzo d'allumage. Si l'appareil ne s'enflamme pas immédiatement, renouveler l'opération.

Une fois l'inflammation obtenue, maintenir le bouton de la vanne gaz enfoncé pendant 20 secondes puis relâcher le bouton. Si la flamme s'éteint, renouveler l'opération.

Dans le cas contraire, l'appareil est en marche. Le bouton de la vanne étant tourné à fond, la puissance calorifique est à son maximum.

Il est possible de baisser cette puissance en tournant le bouton vers la gauche en fonction des besoins.

G – EXTINCTION DE L'APPAREIL

Pour arrêter son fonctionnement, fermer le robinet de la bouteille de gaz. L'appareil s'éteint de lui même.

H – CHANGEMENT DE BOUTEILLE

Opérer à l'extérieur, à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, radiant froid.

Fermer le robinet de la bouteille de gaz.

Dévisser le détendeur de la bouteille.

Desserrer la vis de blocage du pied du radiant et dégager l'appareil. Vérifier la présence du joint du détendeur gaz et son état.

Pour remonter le radiant sur une autre bouteille, se référer au paragraphe D.

I – ENTRETIEN / RANGEMENT

N'utiliser qu'un tuyau gaz conforme aux normes en vigueur.

Ne pas oublier de le changer en cas de péremption, usure, brûlure, fissures, pincement...

Protéger la partie radiante de la poussière ou de projections diverses en cas de non utilisation.

En cas d'anomalies de fonctionnement, contactez votre revendeur et n'utilisez plus votre appareil.

J - GARANTIE

Cet appareil est garanti 1 an

COUPON DE GARANTIE

A RETOURNER IMPERATIVEMENT EN CAS
DE DEMANDE DE GARANTIE A :


Dantherm SAS
23, rue Eugène Hénaff - CS 80010
69694 Vénissieux Cedex
France

Tél. : +33 (0) 4 78 47 11 11
Fax : +33 (0) 4 78 43 48 82
info@sovelor.fr
www.sovelor.fr
Siret 310 402 763 000 42
TVA FR 56 310 402 763

 **SOVELOR**
CLIMATE SOLUTIONS

SOLOR 4200 SA

date d'acquisition : _____

CACHET DU REVENDEUR